

Arrêté

fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement externe par la voie contractuelle ouvert aux personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi des ingénieurs d'études de BAP J Emploi-type Chargé-e de la coopération internationale, organisé par l'Université Bordeaux Montaigne.

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique, des recrutements de recherche et de formation sont ouverts par la voie contractuelle au titre de l'année 2020, aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE), dans les établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

DÉCIDE

Article 1^{er} : La commission de sélection pour le recrutement externe ouvert aux personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi des ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J, emploi-type Chargé-e de la coopération internationale, organisé par l'université Bordeaux Montaigne est composée ainsi qu'il suit :

Madame SIMION Irina, Ingénieur d'études classe normale, présidente, Université Bordeaux Montaigne, Pessac
Madame LAFOURCADE Violaine, ingénieur d'études classe normale, Université Bordeaux Montaigne, Pessac
Monsieur BARBET Anthony, attaché d'administration, Université Bordeaux Montaigne, Pessac
Monsieur BORDERIE Antoine, ingénieur d'études classe normale, suppléant, Université Bordeaux Montaigne, Pessac

Article 2 : Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pessac, le 08 septembre 2020

Le Président,

Lionel Larré

